

OFFRE D'EMPLOI

L'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté recrute Un chargé de mission (h/f) « comptabilité et finances »



Dans ce cadre, sous l'autorité du Directeur de l'AUDAB, vous êtes :

- En charge de la tenue ou de l'accompagnement à la tenue de la comptabilité, du suivi financier, de la gestion des paies et des déclarations sociales et fiscales de l'agence ;
- En charge des relations régulières entre l'expert-comptable de l'AUDAB (prestation extérieure partielle) et la Direction de l'AUDAB.

Vous êtes ainsi en charge de :

- la comptabilité générale au quotidien,
- des paies et déclarations sociales et fiscales,
- du suivi du budget de l'agence,
- des conventions partenariales avec nos membres,
- de la sécurisation financière,
- et de la veille comptable, financière et réglementaire.



Compétences requises

Savoir

- Connaissance du droit du travail et du milieu associatif
- Connaissance des collectivités locales, des institutions et des acteurs territoriaux

Savoir-faire

- Capacités en gestion et suivi budgétaire
- Maîtrise des techniques comptables, des outils bureautiques et informatiques et des logiciels comptables
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à mettre en œuvre une procédure et des indicateurs de contrôle et de suivi

Savoir-être

- Discrétion et confidentialité, loyauté, culture d'entreprise, respect de la hiérarchie
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse
- Rigueur et ténacité, capacité à atteindre les objectifs
- Organisation et aptitude à l'anticipation
- Autonomie, adaptation rapide
- Éthique professionnelle
- Sens relationnel



Conditions de recrutement

- CDD de remplacement avec un minimum de 12 mois renouvelable
- Prise de fonction dès que possible
- Rémunération : 33 600 € à 45 600 € bruts/an selon profil pour un temps plein. Possibilité d'un temps partiel.



Contact

Merci d'adresser dès que possible votre lettre de motivation et votre curriculum vitae, à Michel ROUGET, Directeur de l'AUDAB : michel.rouget@audab.org

Cette annonce est active jusqu'au 9 octobre 2026.



Travailler au sein de l'AUDAB c'est bénéficier de :

- Un système horaire en forfait annuel de 1607 heures ;
- Horaires flexibles favorisant l'organisation vie professionnelle et vie personnelle ;
- 30 jours de congés ouvrés par an ;
- La possibilité de la semaine de 4 jours ;
- Une excellente complémentaire santé prise en charge à 100 % par l'employeur ;
- Un compte épargne-temps (CET) ;
- La possibilité de télétravailler ;
- Un plan d'épargne entreprise ;
- Titres-restaurant...